



Appel public :

Convocation Deuxième Commission agricole de constats de dégâts

Appel public lancé jusqu'au 05 octobre 2026 – Deuxième Commission agricole

Le Collège communal de Fléron porte à la connaissance de ses citoyens que la Deuxième Commission agricole de dégâts aux cultures est fixée au 5 octobre 2026, afin de dresser la liste des dommages causés aux terres agricoles et horticoles de l'entité.

Les candidat(e)s concerné(e)s sont prié(e)s de se faire connaître au Service des Affaires économiques situé Rue De Romsée 18, à 4620 FLÉRON

- soit par voie postale ;
- soit par courriel à l'adresse suivante : affaires-economiques@fleron.be
- soit par téléphone au 04/355.91.90.

Les bureaux sont accessibles sur rendez-vous ou joignables les jours ouvrables de 09H à 12H00 et de 14H00 à 16H00.

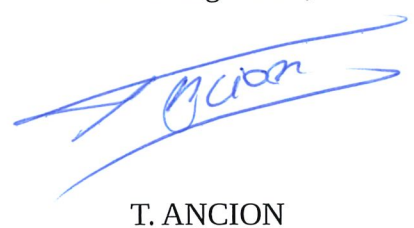
Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec le Service des Affaires Économiques (Mme BECK : 04 / 355.91.90).

Le Directrice Générale,



I. BERTHOLET

La Bourgmestre,



T. ANCION



SERVICE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Agent traitant : Madame Julie Beck
Rue De Romsée, 18 à 4620 Fléron
affaires-economiques@fleron.be - 04 355 91 90